

Le président de la République Emmanuel Macron a annoncé, dans un entretien à la presse régionale, un déconfinement en quatre étapes progressives, du 3 mai au 30 juin, conditionnées à la situation sanitaire dans chaque département.

Retrouvez toutes les mesures gouvernementales sur le site <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus> et les informations pratiques ci-dessous.

- —
—

Se faire vacciner à Mons en Baroeul

En partenariat avec l'ARS, le CHU de Lille et le centre de santé Decarnin, la Ville met à disposition, à compter de janvier 2022, la salle du Fort de Mons pour permettre l'ouverture d'un centre de

- —
—

Rentrée 2021 : cadre sanitaire

Pour l'année scolaire 2021-2022, le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports a établi une graduation comportant quatre niveaux, et des mesures de fonctionnement pour chacun

- —
—

Mise en place du pass sanitaire

- —
—

Point d'actualité sur les dernières mesures

- —
—

campagne de vaccination

La stratégie vaccinale décidée au niveau national vise à proposer à tous, au fur et à mesure de l'arrivée des vaccins, l'accès à une protection contre le virus en priorisant dans un premier temps l

- —
—

Nouvelles dispositions sur le territoire Monsois

-

port du masque : obligatoire pour toutes les personnes de onze ans et plus

-

petite enfance et vie scolaire

-

soutien au monde économique

S'inscrire Leave this field blank

URL de la source (modifié le 10/05/2021 - 16:49): <https://www.monsenbaroeul.fr/info-covid>